

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 06 avril 2012

N° 2012-07

Nombre de délégués en exercice :	16	L'an deux mil douze, le 06 avril à 16 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de Monsieur Jean CAMBON, Président.
Présents :	9	
Date de la convocation : 14 février 2012		

Présents : MM. ASTOUL, BONSANG, CAMBON, LAVABRE, MARTY, MASSEGLIA, MOUCHARD, ROUCOLLE et Mme TAURAN.

Absents excusés : MM. AJAS, ASTRUC, BONHOMME, DAGEN, DELMAS, GARRIGUES et SAZY.

Assistaient à la séance : M. GAILLARD (Payeur Départemental),
MM. BARON et GINESTET (Syndicat Départemental).

OBJET : Budget Primitif 2012.

Le Président rappelle que le projet de Budget Primitif s'inscrit dans le cadre des Orientations Budgétaires présentées lors de la réunion du 24 février.

La présentation figurant ci-après distingue les compétences traditionnelles et les compétences optionnelles transférées lesquelles obéissent à des règles de financement différentes.

I. Les compétences traditionnelles relevant de l'ensemble des collectivités

A. Section de fonctionnement

1 – Opérations réelles

* Dépenses

Les principales dépenses réelles de la section de fonctionnement concernant les compétences traditionnelles comprennent essentiellement :

- 2 734 000 € de prestations de services (traitement des OM et tri des collectes sélectives),
- 98 650 € de fonctionnement des quais (dont 58 000 € de remboursement aux collectivités pour la mise à disposition partielle de service),
- 449 920 € de transports (carburants, entretien, personnel, assurances, ...),
- 227 850 € pour l'ensemble des autres dépenses communes (structure, assurances, télécommunication, ...),
- 77 500 € d'intérêts pour l'emprunt relatif à l'aménagement des quais,
- 11 338 € d'intérêts pour la part résiduelle de l'emprunt affecté à l'acquisition des conteneurs pour déchetteries (couvert à parité par le Conseil Général et les collectivités bénéficiant du matériel).

PREFECTURE
DE TARN-ET-GARONNE

19 AVR. 2012

Recettes

Les recettes réelles de la section de fonctionnement concernant les compétences traditionnelles comprennent essentiellement :

- 3 081 659 € de participations des collectivités adhérentes au titre du « traitement/transport » (annexe 1) établies sur la base des quantités prévisionnelles de déchets traités et transportés et du barème proposé lors des orientations budgétaires soit :
 - o traitement des OM : 77.50 €/tonne
 - o transport des OM : 14.90 €/tonne
 - o tri et conditionnement des déchets issus des collectes sélectives : 202.40 €/tonne
 - o transport des déchets issus des collectes sélectives : 32 €/tonne

- 100 000 € de contribution du Conseil Général au fonctionnement de la structure,
- 60 000 € de produit de la reprise des Journaux-Revues-Magazines (JRM) remboursé aux collectivités en N+1,
- 261 914 € de participation du Conseil Général correspondant à une partie de l'annuité d'emprunt contracté pour l'aménagement des quais, à l'annuité d'emprunt contracté pour l'acquisition du matériel de transport et à la 7^{ème} annuité des quais provisoires (15 744 €),

2 – Opérations d'ordre (dépenses)

Il s'agit de l'autofinancement de la section d'investissement pour l'ensemble des compétences (obligatoires et optionnelles) comprenant 274 961.07 € de dotation aux amortissements.

B. Section d'investissement

La section d'investissement est constituée des reports et des inscriptions nouvelles :

* Les reports (opérations réelles) :

Les reports s'élèvent à 2 620 883 € en dépenses et 2 628 000 € en recettes se rapportant aux opérations engagées au 31/12/2011 (unité de traitement des matières de vidange, plateforme bois et solde du quai et de la déchetterie de Caussade).

* Les inscriptions budgétaires 2012 :

1 – Opérations réelles

* Dépenses

Les inscriptions 2012 concernent pour l'essentiel:

- le remboursement de capital d'emprunts dont :
 - 159 400 € pour l'aménagement des quais,
 - pour 23 852 € de capital de la part d'emprunt affecté aux conteneurs des déchetteries (idem intérêts),
- 206 000 € de réinscription de crédits pour l'opération d'aménagement d'une unité de traitement des matières de vidange pour le secteur Nord-Est du Département,
- 147 540 € de réinscription de crédits pour l'opération d'aménagement d'une plateforme « bois »,
- 365 000 € d'acquisition de matériel pour le renouvellement de deux véhicules lourds et l'acquisition d'une remorque supplémentaire.

* Recettes

Il s'agit :

- pour 10 993 € de FCTVA sur les opérations réalisées en 2010,
- pour 186 000 € de subventions extérieures en capital (Agence de l'Eau, FEDER, ...)
- pour l'opération concernant l'unité de traitement des matières de vidange,
- pour 736 100 € de réinscription d'emprunts pour la couverture du financement de cette opération et de la plateforme bois, y compris les avances de la TVA, les annuités futures étant prises en charge pour partie par les subventions en annuités du Conseil Général,
- l'inscription d'un crédit de 290 000 € correspondant au financement HT du renouvellement et complément de matériel de transport.

2 – Autres opérations

Il s'agit :

- de 500 000 € en dépenses et recettes à l'article 16449 (option tirage sur ligne de trésorerie) permettant des remboursements temporaires de l'emprunt contracté pour l'aménagement des quais (emprunt sous la forme d'un Crédit Long Terme Renouvelable - CLTR).

3 – Opérations d'ordre

Il s'agit des opérations équivalentes aux dépenses de la section de fonctionnement :

- 274 961.07 € de dotations aux amortissements provenant de la section de fonctionnement.

II. Les compétences optionnelles transférées et les opérations particulières

A. Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron

* En dépenses :

- 1 063 501.06 € pour la collecte (y compris investissements),
- 226 854 € pour la déchetterie,
- 91 000 € de dépenses imprévues.

* En recettes :

- 173 484.00 € pour la collecte,
- 29 024.00 € pour la déchetterie,
- 413 180.06 € d'excédent reporté de 2011,
- 759 317.00 € de participation de la Communauté de Communes propre aux compétences optionnelles équilibrant l'ensemble des dépenses et recettes (fonctionnement, investissement et reports).
- 23 350 € de FCTVA sur les investissements réalisés en 2010 (acquisition de matériel),

Le budget réel propre aux compétences transférées par la Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron s'équilibre donc à 1 398 355.06 € en dépenses et recettes en tenant compte d'un crédit de report en dépenses de 17 000 € (bacs de collecte) compris dans le montant total des crédits de report de 2 620 883 €.

B. SMEEOM de la Moyenne Garonne

Il s'agit, pour cette collectivité en 2012 :

- de la déchetterie de Montaigu (compétences optionnelles transférées),
- des déchetteries de Beaumont et Lavit (compétences optionnelles transférées).

* Déchetterie de Montaigu
(9 Communes depuis 2010)

Dépenses :

- 22 581 € en investissement (amortissement emprunt),
- 77 693 € en fonctionnement (dont 15 518 € d'intérêts d'emprunt).

Total dépenses : 100 274 €

Recettes :

- 19 049 € de contribution du Conseil Général,
- 52 682 € de contribution spécifique du SMEEOM (Communauté de Communes Montaigu Pays de Serres),
- 6 600 € de produits divers,
- 21 943 € résultat reporté.

Total recettes : 100 274 €

* Déchetterie de Beaumont et Lavit

Dépenses :

- 20 925.00 € en investissement (amortissement emprunt),
- 184 436.00 € en fonctionnement (dont 27 420 € d'intérêts),

Total dépenses : 205 361 €

Recettes :

- 20 919 € de contribution du Conseil Général aux investissements,
- 14 320 € de produits divers,
- 39 826 € d'excédent reporté,
- 130 296 € de contribution spécifique du SMEEOM (Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise).

Total recettes : 205 361 €

C. Communauté de Communes du Quercy Caussadais

* Décharge de Réalville

- Dépenses :

- annuités d'emprunt : 25 016 €
- provision pour travaux d'entretien et suivi de la décharge : 10 000 €

Total dépenses : 35 016 €

- Recettes :		
- contribution du Conseil Général :		16 517 €
- excédent de fonctionnement reporté :		11 851 €
- contribution spécifique Communauté de Communes Quercy Caussadais		6 648 €
		<hr/>
	Total recettes :	35 016 €

* Déchetteries

1) Fonctionnement

Septfonds, Molières, Montpezat et Caussade

- Dépenses :		
- annuité d'emprunt		97 458 €
- fonctionnement : (charges d'exploitation+personnel)		311 453 €
- quote part achats de 19 conteneurs pour déchetteries : (50 % pris en charge par Conseil Général)		3 512 €
		<hr/>
	Total dépenses :	412 423 €

- Recettes :		
- contribution du Conseil Général : sur investissement		30 812 €
- participation provisionnelle : SIEEOM Sud Quercy pour utilisation déchetterie de Molières		2 750 €
- produits de gestion et divers :		27 173 €
- contribution Communauté de Communes Quercy Caussadais		291 000 €
- solde résultats 2010 :		60 688 €
		<hr/>
	Total recettes :	412 423 €

D. Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron

* Déchetteries de Lexos et Parisot

- Dépenses :		
- annuité de l'emprunt transféré (400 000 €) : (dont 13 197 € d'intérêts)		36 281.00 €
- fonctionnement : (charges d'exploitation+personnel)		114 458.00 €
- quote part achats de 14 conteneurs : (50 % pris en charge par Conseil Général)		2 596.00 €
		<hr/>
	Total dépenses :	153 335.00 €

- Recettes :

- contribution du Conseil Général : sur investissement	18 738.00 €
- produits de gestion et autres produits :	15 386.00 €
- contribution spécifique : Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	93 610.00 €
- Résultats 2011 reportés :	25 601.00 €

Total recettes : 153 335.00 €

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- d'adopter le Budget Primitif 2012,
- d'approuver le montant des contributions des collectivités membres selon les états joints en annexe.

ACTE ADMINISTRATIF RENDU EXÉCUTOIRE
DU FAIT DE SA TRANSMISSION AU
REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE19 AVR. 2012
ET DE SA PUBLICATION LE19 AVR. 2012

Montauban, le

Le Président,

Jean CAMBON

Fait et délibéré le 06 avril 2012
Le Président,

Jean CAMBON

PREFECTURE
DE TARN-ET-GARONNE
19 AVR. 2012

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITES MEMBRES POUR L'ANNEE 2012

TABLEAU RECAPITULATIF

Collectivités	Participation au titre du traitement / transport	Participation au titre des compétences optionnelles transférées	Autres participations spécifiques		Contributions totales
			Nature	Montant	
CdC Quercy Caussadais	784 020	291 000	Décharge de Réalville	6 648	1 081 668
CdC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	311 327	93 610	TX voirie 2 253 €	2 253	407 190
CdC Terrasses et Vallée de l'Aveyron	560 242	759 317			1 319 559
SIEEOM Sud Quercy	334 345	0	Part déchetterie Molières	2 750	337 095
SIEEOM Moyenne Garonne	1 091 725	182 976	Traitement PUNR	403	1 275 104
TOTAL	3 081 659	1 326 903	-	12 054	4 420 616

dont :
Cdc Lomagne : 130 295;
Cdc QPS : 52 681

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

PARTICIPATIONS 2012 Traitement/ Transports

Collectivités	Pop 2011	Nature déchets	Rappel tonnages prévisionnel 2011	Rappel tonnages réels 2011	Tonnages prévisionnels 2012		Participation prévisionnelle brute 2012		Rappel participation prévisionnelle brute 2011	Ecart participation prévisionnelle brute 2012/2011	Régularisation 2011	Produit JRM 2011	Participation 2012	
					Traitement	Transport	TVA à 7% %	Total						
														Traitement
CdC Query Caussadais	19374	OM	5 700	5 655	5 700	5 700	441 750	84 930	503 880	22 800			0	
		CS	1 080	1 121	1 140	1 140	230 736	36 480	274 752	-7 536		0	0	
		Total	6 780	6 776	6 840	6 840	672 486	121 410	793 896	778 632	15 264	6 307	16 183	784 020
CdC Query Rouergue (2)	7882	OM	2 050	2 003	2 050	2 050	158 875	30 545	181 220	8 200			0	
		CS	570	563	575	575	116 380	18 400	145 008	-10 228		0	0	
		Total	2 620	2 566	2 625	2 625	275 255	48 945	324 200	326 228	-2 028	-5 998	6 875	311 327
CdC Terrasses et Vallée de l'Aveyron	14326	OM	4 400	3 910	4 200	4 200	325 500	62 580	388 080	-880			0	
		CS	920	924	980	980	198 352	31 360	229 712	-4 336		0	0	
		Total	5 320	4 834	5 180	5 180	523 852	93 940	617 792	623 008	-5 216	-42 495	15 055	560 242
SIEEOM Sud Query (1)	13321	OM	3 130	3 015	3 150	0	244 125	0	230 055	14 070			0	
		CS	520	492	540	0	109 296	0	115 648	-6 352		0	0	
		Total	3 650	3 507	3 690	0	353 421	0	353 421	345 703	7 718	-14 725	4 351	334 345
SMEEOM Moy.Garonne (1)	32140	OM	8 200	7 985	8 100	8 100	627 750	120 690	724 880	23 560			0	
		CS	1 640	1 623	1 660	1 660	335 984	53 120	389 104	-28 112		0	0	
		Total	9 840	9 608	9 760	9 760	963 734	173 810	1 137 544	1 142 096	-4 552	-23 467	22 352	1 091 725
TOTAL GENERAL	87043	OM	23 480	22 568	23 200	20 050	1 798 000	298 745	2 028 995	67 750				
		CS	4 730	4 723	4 895	4 355	990 748	139 360	1 130 108	1 186 672	-56 564			
		Total	28 210	27 291	28 095	24 405	2 788 748	438 105	3 226 853	3 215 667	11 186	-80 378	64 816	3 081 659

(1) rattachement au SIEEOM Sud Query des communes de :
 Bourg de Visa - Fauroux - Saint Amans de Pellagal et Touffailles (1269 hab soit + 330 tonnes d'OM et + 60 tonnes de CS: soit = 37 599 € hors transports)
 à compter du 1er janvier 2011 avec retrait concomitant de ces communes du SMEEOM de la Moyenne Garonne

(2) hors camp militaire de Caylus à compter de 2011